



Je viens de tomber sur une sorte de lettre ouverte du professeur Nkou Mvondo, adressée à Monsieur Cabral LIBII. Dans cette lettre, le professeur, par ailleurs, leader du parti univers accuse en somme Cabral LIBII d'être ingrat parce qu'il a pris la tête d'un autre parti, le PCRN et surtout décidé de faire investir des candidats au nom de ce parti en violation de l'accord de partenariat politique qui le liait au parti univers.

Effectivement, aux termes d'un accord politique, il avait été convenu et accepté que le parti Univers investirait Monsieur Cabral LIBII à la candidature à l'élection présidentielle et les membres de l'association 11 millions de citoyens dont Monsieur Cabral LIBII est le leader feraient investir des candidats aux couleurs du parti univers lors des législatives et municipales.

Monsieur le professeur NKOU Mvondo aurait été juste d'indiquer réellement les raisons pour lesquelles cet accord est tombé à vau l'eau. J'ai beaucoup de choses à dire sur certaines attitudes qui ne pouvaient pas permettre la continuité de cet accord parce que j'ai été plus ou moins proche de la campagne présidentielle du candidat Cabral LIBII, qui je le dis ici aujourd'hui à tous les camerounais est la véritable victime de cet accord.

Je ne manquerai pas de noter deux faits saillants qui aujourd'hui valent des quolibets de toutes sortes à Cabral LIBII, mais qu'il a décidés de porter sur lui parce qu'il ne voulait pas exposer celui qu'il appelle affectueusement le prof. Je suis obligé de le faire parce cette sortie du

professeur vise à tuer politiquement Cabral LIBII.

Se taire face à cet infanticide politique programmé est irresponsable. Le peuple camerounais se pose toujours la question de savoir pourquoi Cabral LIBII n'avait pas déposé un recours consistant au conseil Constitutionnel ? Eh bien, Cabral LIBII, m'avait chargé en tant qu'avocat de rédiger son recours en annulation totale des élections présidentielles d'octobre 2018. Nous avons opté d'introduire un recours au nom du parti Univers comme le prévoit la procédure devant cette institution .

Pendant 48 heures, j'avais travaillé nuit et jour et une requête annulation à été rédigée dont copie a été publiée sur le site de campagne du candidat Cabral LIBII. Il s'y trouve d'ailleurs encore. C'était, en toute modestie, une requête solide qui remettait en cause tout le processus électoral.

Tenez par exemple cet argument sur le financement de campagne. Le code électoral donne compétence exclusive au parlement de voter le budget de campagne y compris les fonds à allouer aux candidats. Il revenait donc aux parlementaires non seulement d'arrêter le budget global des élections, mais aussi de fixer les montants à allouer aux candidats et non au Ministre de l'administration territoriale.

Ce recours contestait aussi la compétence des commissions mixtes départementales et la commission nationale de recensement de vote composée à comptabiliser les résultats des votes en lieu et place d'Elecam. Dans ce même recours, des preuves d'entrave au vote de près de 2 millions d'électeurs inscrits, mais dont les noms ne figuraient pas sur les listes électorales, ont été rapportées. Ce recours a été remis au Professeur Nkou Mvondo via Monsieur Bindzi pour dépôt au moment où il se trouvait au palais des congrès siège du conseil constitutionnel dans le cadre de la comptabilisation des votes à la commission nationale de recensement des votes. Ce recours n'a jamais été déposé. Pour protéger ses relations avec le professeur, Cabral LIBII a accepté d'endosser la responsabilité de cet inadmissible manquement.

Deuxième fait saillant, lors de la proclamation des résultats au Conseil constitutionnel, Cabral LIBII avait décidé de ne pas légitimer les résultats de cette élection en refusant de participer à leur proclamation à l'audience solennelle du conseil constitutionnel. Contre son avis, le professeur a fait le contraire. Il y a été et a même pris acte des résultats au nom de Cabral LIBII qui ne cessait de dire que la victoire était celle d'un candidat de l'opposition.

Cabral LIBII a gardé silence toujours par respect du au professeur. Ceci dit pour revenir dans la généralité politique, le professeur Nkou Mvondo sait très bien que le contexte politique est essentiellement dynamique. et répond aux exigences du vent politique. Il y a un toujours un avant et un après élections. On tire les conséquences à la fin de chaque élection.

Cabral LIBII, certes a été porté administrativement par le parti univers, mais est aussi devenu pour des millions de camerounais un porteur d'une certaine vision. Sa demande d'impacter cette vision qui a eu un très grand retenti national et international au sein du parti univers devait plutôt pousser ce parti à l'ouverture, en lui confiant un poste de responsabilité. Sa demande de faire partie de l'équipe dirigeante du parti univers se justifiait donc absolument.

Malheureusement, le professeur a voulu rester dans ce rapport qu'il appelle père et fils. Or, Il aurait été politiquement suicidaire pour Cabral LIBII de ne pas tirer les conséquences de ce qu'il représente désormais aux yeux des camerounais et qui va très au-delà des arrangements partisans avec univers.

Quand un homme politique sollicite le suffrage universel, Il ne s'appartient plus. Mais à ses électeurs. Ce n'est pas de l'ingratitude, cher professeur que Cabral soit à la tête d'un parti politique. Vous refusez tout simplement de tirer les leçons de ce qu'est devenu Cabral après cette élection. Vous le voyez toujours comme votre enfant.

Humainement ce détachement a toujours été difficilement vécu par les parents dans nos familles. Les psychanalystes y voient souvent une sorte de narcissisme parental. Pourtant il est écrit : " L'homme quittera son père et sa mère ". Ce narcissisme parental qui n'est pas en soi une très mauvaise chose, peut se muer un complexe d'oedipe.

C'est souvent ça qui amène les parents par excès de possession à couper les ponts, voire déshériter un fils qui épouse la femme qu'il aime. On peut y voir aussi l'exemple de cet homme qui revendique à mort le droit d'épouser une jeune fille aux origines très pauvres dont il s'est occupé jusqu'à son épanouissement. Soutenir une personne dans son parcours ne devra pas en faire un enrégimenté, un caporalisé.

C'est une torture morale indescriptible que de vivre sous l'épée de damoclès d'une obligation de reconnaissance à celui qui nous aurait fait du bien.

NON professeur, ne faites pas ça. Ne détruisez pas votre belle oeuvre politique. Rejouissez-vous plutôt comme ce maître d'école primaire qui vous a appris à écrire et à lire, à qui vous ne payez aucune reconnaissance, mais dont la seule fierté est de vous voir devenir le grand professeur d'université que vous êtes . Soyez plutôt fier de Cabral , soutenez-le, ne le tuez pas. Le peuple camerounais qui le soutient et le suit ,vous en sera très reconnaissant ! Christian NTIMBANE BOMO Citoyen camerounais Analyste politique

---